



CAMEROON



**DEBAT DE LA 63^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
SUR LE RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL RELATIF A LA
MISE EN ŒUVRE DE LA RESPONSABILITE DE PROTEGER A/63/677
POINT 44 et 107**

**DISCOURS DE SEM. TOMMO MONTHE
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT
DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN AUPRES
DES NATIONS UNIES**

(Vérifier au prononcé)

NEW YORK, LE 28 JUILLET 2009

MISSION PERMANENTE DU CAMEROUN
AUPRES DES NATIONS UNIES

PERMANENT MISSION OF CAMEROON
TO THE UNITED NATIONS

22 EAST 73rd STREET, NEW YORK, N.Y. 10021
(212) 794-2295 FAX: (212) 249-0533

MONSIEUR LE PRESIDENT

LA QUESTION QUE NOUS EXAMINONS EST IMPORTANTE, DU FAIT DE L'INTERPELLATION ET DU DEFI QU'ELLE LANCE A LA CONSCIENCE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE DES ETATS, DES PEUPLES ET DES NATIONS, DANS LA CONDUITE DE LEUR DESTIN PARTICULIER ET COMMUN, MAIS AUSSI ET SURTOUT, DANS LA PERCEPTION QU'ILS ONT DU GENRE HUMAIN, A TRAVERS LE TEMPS ET L'ESPACE.

"L'HERITAGE CRUEL DU 20E SIECLE, ECRIT LE SECRETAIRE GENERAL AUX PARAGRAPHERS 5 ET 6 DE SON RAPPORT A/63/677, EN RAPPEL A CERTAINS TRISTES FAITS SAILLANTS DE L'HISTOIRE, TEMOIGNE AMEREMENT ET SANS COMPLAISANCE DE L'INCAPACITE FONCIERE DE CHAQUE ETAT DE S'ACQUITTER DE SES RESPONSABILITES LES PLUS ELEMENTAIRES ET IMPERIEUSES, AINSI QUE DE L'ECHEC COLLECTIF DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES...LES PIRES TRAGEDIES DU SIECLE PASSE N'ONT PAS ETE LIMITEES A UNE PARTIE DU MONDE. ELLES SE SONT DEROULEES AU NORD ET AU SUD, DANS DES PAYS PAUVRES, DES PAYS A REVENU INTERMEDIAIRE ET DES PAYS RELATIVEMENT RICHES." FIN DE CITATION.

CE RAPPORT EST FORT ECLAIRANT A TOUS EGARDS, ASSORTI DE LA PRESENTATION FAITE PAR LE SECRETAIRE GENERAL, BAN KI MOON ET DES PROPOS COMPLEMENTAIRES TENUS PAR SON CONSEILLER SPECIAL, LE PROFESSEUR EDWARD LUCK, LORS DU DEBAT INTERACTIF QUI, LE 21 JUILLET DERNIER, A PRECEDE LES PRESENTES ASSISES ET PERMIS A DES PANELISTES DE GRANDE RENOMMEE, AUX ONG ET AUX ETATS, DE PROCEDER A UN ECHANGE D'OPINIONS LIMINAIRES A NOS DEBATS ACTUELS.

ECLAIRANTES ET FORT UTILES AUSSI, LA NOTE DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE, TRANSMISE AUX ETATS MEMBRES LE 17 JUILLET 2009 ET SA DECLARATION D'INTRODUCTION PRONONCEE AU COURS DU DEBAT INTER ACTIF PRECITE.

C'EST POURQUOI MA DELEGATION VOUDRAIT FAIRE LES OBSERVATIONS CI-APRES SUR LA QUESTION SOUMISE AU DEBAT

D'ABORD DU POINT DE VUE DE LA METHODE D'APPROCHE, IL Y'AURAIT LIEU, DEVANT UNE QUESTION SI COMPLEXE ET PAR SOUCI DE RESULTATS CONCRETS, D'ETRE AUSSI PRAGMATIQUE ET PRATIQUE QUE POSSIBLE, DANS UN ESPRIT DE GRANDE PRUDENCE, EVITANT LE SENTIER DES DOGMES ET DES A PRIORI QUI NE PEUVENT QU'ENVENIMER ET ENLISER LES DEBATS. A CE SUJET ET EN REVISITANT LA PARTIE PERTINENTE DU DOCUMENT FINAL DU SOMMET DE 2005, ET NOTAMMENT LE TITRE ET LE CONTENU DES PARAGRAPHERS 138, 139 ET 140, DONT NOUS AVONS ATTENTIVEMENT SUIVI LES NEGOCIATIONS ET LA REDACTION, EN QUALITE DE CONSEILLER SPECIAL DU PRESIDENT JEAN PING QUI DRIGEAIT LES TRAVAUX DE LA 59E SESSION. IL YA LIEU DE SOULIGNER, A

PROPOS DU TITRE TOUT D'ABORD QUE DEUX COURANTS D'OPINION S'ÉTAIENT EXPRIMÉS À L'ÉPOQUE. LE PREMIER SUGGÈRAIT QUE L'INTITULE SOIT "RESPONSABILITÉ DE PROTÉGER", TOUT COURT, IMPLIQUANT AINSI UN CONCEPT AU CONTOUR DYNAMIQUE, DE LARGE PORTEE, AXÉE SUR LA CONCEPTION D'UNE NORME NOUVELLE. L'AUTRE COURANT TENDAIT VERS UNE APPROCHE PRATIQUE, INDIQUANT CLAIREMENT ET LIMITATIVEMENT DES SUJETS PRÉCIS DE GRAVE PRÉOCCUPATION DÉJÀ NOTOIREMENT DÉFINIS ET NE SE PRÉTANT À AUCUNE ARGUTIE JURIDIQUE. C'EST AINSI QU'ONT ÉTÉ POINTÉS LE GÉNOCIDE, LES CRIMES DE GUERRE, LE NETTOYAGE ETHNIQUE ET LES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ.

DANS LEUR GRANDE SAGESSE, LES CHEFS D'ÉTAT ONT UNANIMEMENT TRANCHÉ EN OPTANT POUR LA DEUXIÈME ALTERNATIVE; D'OU LE TITRE LONG QUI APPARAÎT DANS LE DOCUMENT FINAL DE 2005. D'OU ÉGALEMENT LE MANDAT SANS AMBIGUÏTÉ QUI A ÉTÉ DONNÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, NON PAS POUR RECHERCHER UNE NOUVELLE NORME, COMME IL A ÉTÉ PARFOIS DIT DANS LE PRÉSENT DÉBAT, MAIS AU CONTRAIRE ET JE CITE LE PARAGRAPHE 139 DU DOCUMENT SUS VISE POUR "POURSUIVRE L'EXAMEN DE LA RESPONSABILITÉ DE PROTÉGER LES POPULATIONS DU GÉNOCIDE, DES CRIMES DE GUERRE, DU NETTOYAGE ETHNIQUE ET DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ".

C'EST DIRE QUE DANS LA PERSPECTIVE DU SOMMET DE 2005 AUQUEL LE PRÉSIDENT PAUL BIYA DU CAMEROUN A ACTIVEMENT PARTICIPÉ, ET COMME LE SOULIGNE FORT À PROPOS LE REPRÉSENTANT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL LORS DU DÉBAT INTERACTIF, LA RESPONSABILITÉ DE PROTÉGER EST UN CONCEPT, NON PAS JURIDIQUE MAIS POLITIQUE. IL Y A DONC LIEU DE L'OPÉRATIONNALISER DANS LE RESPECT STRICT DE L'ESPRIT ET DE LA LETTRE DU CHAMP RESTREINT DES QUATRE CRIMES QUI LUI ONT ÉTÉ ASSIGNÉS PAR LES CHEFS D'ÉTAT. L'ASSEMBLÉE OUTREPASSERAIT CE MANDAT SI ELLE S'ÉTENDAIT VERS D'AUTRES HORIZONS. LE CAMEROUN NE LA SUIVRAIT PAS SUR CETTE PENTE HASARDEUSE PARCE QUE SAVONNEUSE.

S'AGISSANT DU FOND MEME DE LA QUESTION TEL QU'EXPOSE PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DANS LE DOCUMENT A/63/677, NOUS PRENONS ACTE DES TROIS PILIERS AUTOUR DESQUELS EST ORGANISÉE LA RÉFLEXION.

SUR LE PREMIER PILIER, LES CHEFS D'ÉTAT ONT ÉTÉ ON NE PEUT PLUS CLAIRS. ILS ÉTAIENT PRÈS DE 180, UN DES QUORUMS RAREMENT ÉGAL, À PROCLAMER, COMME EN REMINISCENCE DU SERMENT SOLENNEL QUE CHACUN D'EUX PREND DEVANT SON PEUPLE JE CITE " C'EST À CHAQUE ÉTAT QU'IL INCOMBE DE PROTÉGER SES POPULATIONS DU GÉNOCIDE, DES CRIMES DE GUERRE, DU NETTOYAGE ETHNIQUE ET DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ. CETTE. RESPONSABILITÉ CONSISTE NOTAMMENT DANS LA PRÉVENTION DE CES CRIMES, Y COMPRIS L'INCITATION À LES COMMETTRE, PAR LES MOYENS NECESSAIRES ET APPROPRIÉS, NOUS L'ACCEPTONS ET AGIRONS DE MANIÈRE À NOUS Y CONFORMER." FIN DE CITATION.

LE PRESIDENT PAUL BIYA A FAIT CHORUS AVEC SES PAIRS DANS CETTE PROCLAMATION SOLENNELLE. AU NIVEAU DU CAMEROUN, VERITABLE MOSAIQUE DES PEUPLES ET DES CULTURES ET AFRIQUE EN MINIATURE, IL ASSUME, A LA TETE DE L'ETAT, SA HAUTE CHARGE, AVEC CLAIRVOYANCE, TOLERANCE, PONDERATION, JUSTICE ET EQUITE, EN TOUT CAS DANS L'AFFIRMATION DE L'ETAT DE DROIT, DE LA DEMOCRATIE ET DES DROITS DE L'HOMME, DANS LA RECHERCHE METHODIQUE DE LA COHESION ET DE L'UNITE NATIONALE, LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET TOUS LES MAUX SUSCEPTIBLES DE FAIRE LE LIT DES FORCES CENTRIFUGES DE DESTRUCTION, DANS UN ENVIRONNEMENT AFRICAIN ET MONDIAL PLUS QUE DIFFICILE. SON EPOUSE MADAME CHANTAL BIYA A ETE FAITE AMBASSADRICE DE BONNE VOLONTE DE L'UNESCO, EN RAISON DE SON ACTION ET DE SES OEUVRES SOCIALES AU CAMEROUN ET EN AFRIQUE.

NOTRE PAYS EST PARTIE A LA QUASI TOTALITE DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX RELATIFS A LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME. LE CAMEROUN S'EST DEJA SOUMIS A L'EXAMEN DU MECANISME AFRICAIN DE REVUE PAR LES PAIRS ET DE CELUI DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME SUR L'EVALUATION PERIODIQUE UNIVERSELLE. LES ENSEIGNEMENTS DU DROIT HUMANITAIRE ET D'AUTRES PRINCIPES JURIDIQUES EN CAS DE CONFLITS ARMES FONT PARTIE DE NOS PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT, SURTOUT DANS LES MILIEUX DES FORCES DE MAINTIEN DE L'ORDRE. NOTRE COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET LE MINISTERE DU TRAVAIL GERENT LES TENSIONS SOCIALES NEES DES RELATIONS CONFLICTUELLES. ENFIN UN RAPPORT NATIONAL ANNUEL SUR LES DROITS DE L'HOMME EST REGULEREMENT PUBLIE

S'AGISSANT DU PILIER NUMERO DEUX, ASSISTANCE ET RENFORCEMENT, NOUS SOUSCRIVONS A LA PROPOSITION VISANT A SOUTENIR LES ETATS QUI LE DEMANDENT EN MATIERE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS CONTRE LES QUATRE CRIMES PRECITES OU LEUR MENACE. EN LA MATIERE, LA SAGESSE ENSEIGNE QUE PREVENIR VAUT MIEUX QUE GUERIR. C'EST POURQUOI L'AFRIQUE A PRESENTE AUX NATIONS UNIES ET A SES AUTRES PARTENAIRES EN DEVELOPPEMENT, DES DEMANDES D'ASSISTANCE, QU'IL S'AGISSE OPERATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX OU DE LA CONSOLIDATION DE LA PAIX DECOULANT DES SITUATIONS POST CONFLITS. L'AFRIQUE CENTRALE EN PARTICULIER SOLLICITE PAR EXEMPLE DANS LE CADRE DE LA CEEAC LE RENFORCEMENT DU CENTRE SOUS REGIONAL DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA DEMOCRATIE, LE RENFORCEMENT AUSSI DES INSTITUTIONS DU COPAX, NOTAMMENT LE SYSTEME D'ALERTE RAPIDE ET LA CREATION D'UN BUREAU SOUS REGIONAL DES NATIONS UNIES DANS LA SOUS REGION.

POUR CE QUI EST DU PILIER NUMERO TROIS, A SAVOIR REACTION RESOLUE ET EN TEMPS VOULU PAR LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE POUR PROTEGER LES POPULATIONS DES QUATRE CRIMES PREVUS PAR LE SOMMET DE 2005, NOUS SOMMES D'AVIS, QU'A UN STADE INITIAL ET

COMME L'AVAIENT DECIDE LES CHEFS D'ETAT, IL FAUT ALLER PRUDEMMENT ET AU CAS PAR CAS EN INSISTANT UNE FOIS DE PLUS SUR LA PREVENTION, LE RECOURS AUX MOYENS PACIFIQUES ET LA COOPERATIONS DES INSTITUTIONS ET DES AGENTS DE PROXIMITE. LES CHEFS D'ETAT ONT PAR AILLEURS DECIDE QUE TOUTE ACTION DE PROTECTION SERAIT MULTILATERALE ET SE SITUERAIT DANS LE CADRE DES NATIONS UNIES ET NOTAMMENT DU CONSEIL DE SECURITE SI LA VOIE COERCITIVE S'AVERE OPPORTUNE.

POUR ETRE EN MESURE DE MIEUX ASSUMER CETTE MISSION, LES NATIONS UNIES DOIVENT ELLES MEMES SE RENFORCER ET SE DEMOCRATISER. AU SECRETARIAT PAR EXEMPLE, LES BUREAUX DES CONSEILLERS DU SECRETAIRE GENERAL, LE BUREAU DE CONSOLIDATION DE LA PAIX, LA DIVISION DE MEDIATION ET CERTAINES DIVISIONS OU SERVICES FONCTINNELS DU DEPARTEMENT DES AFFAIRES POLITIQUES, DES OERATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX ET DE L'APPUI SUR LE TERRAIN AYANT TRAIT AUX QUESTIONS QUE NOUS DEBATTONS DOIVENT ETRE REVUS POUR CE QUI EST OU DU QUANTUM OU DE LA QUALITE DE LEUR ARMATURE ADMINISTRATIVE, DE LEUR PROGRAMME, DE LEUR RESSOURCE FINANCIERE ET HUMAINE. LA REVITALISATION DE L'ASSEMBLEE ET NOTAMMENT SES COMPETENCES DANS LE DECLENCHEMENT DE L'ACTION ALTERNATIVE EN CAS DE DEFAILLANCE DU CONSEIL DE SECURITE FACE AUX QUATRE CRIMES SUS EVOQUES MERITE UN REGAIN D'ATTENTION. ENFIN LA REFORME DU CONSEIL DE SECURITE POUR LUI DONNER LA REPRESENTATIVITE ET UN FONCTIONNEMENT PLUS TRANSPARENT ET PLUS DEMOCRATIQUE DANS SES METHODES DE TRAVAIL DOIT ETRE ACCELEREE. LE FONCTIONNEMENT EFFICACE DU 3E PILIER NOUS SEMBLE TRIBUTAIRE DE TOUTES CES CONSIDERATIONS.

MONSIEUR LE PRESIDENT

NOUS SOMMES AU 21E SIECLE. SI NOUS NOUS ACORDONS SUR LE FAIT QUE L'INTERDEPENDANCE ET LA GLOBALISATION DECOULANT DU PRODIGIEUX ESSOR DE LA SCIENCE , DE LA TECHNIQUE ET DE LA TECHNOLOGIE, PLUS SPECIALEMENT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION NOUS PLACENT INSTANTANEMENT LES UNS DANS LA PROXIMITE, POUR NE PAS DIRE L'INTIMITE DES AUTRES, NOUS CONTINUONS CEPENDANT A PENSER ET A AGIR DE MANIERE ETROITE, OUBLIANT QUE L'HISTOIRE NOUS APPELLE DES HAUTEURS POUR ASSUMER COLLECTIVEMENT LA FORME ENTIERE DE L'HUMAINE CONDITION QUE CHACUN DE NOUS PORTE EN LUI.

JE VOUS REMRECIE.